



## **L'attitude avant l'altitude**

Les décisions que vous prenez avant de pousser la manette des gaz pourraient avoir un grand impact sur le déroulement de votre vol ; spécialement si il vous arrive quelque chose.

Avec le temps, plusieurs pilotes ne se posent plus de questions et prennent leur avion comme ils prenaient leur automobile. Cette attitude les mets à risque ! Ceux qui partent sans plan de vol ni balise de localisation s'exposent s'il leur arrive un accident.

Les évènements des dernières semaines nous rappellent qu'il est très difficile de localiser un appareil même en région relativement habitée. Un avion qui s'écrase dans une forêt ou sur une montagne sera très difficile à trouver car il y aura peu de traces évidentes. Lors d'un accident, les 24 premières heures sont cruciales pour les occupants de l'avion.

La réglementation exige que tout pilote qui entreprend un vol de plus de 25 milles nautiques dépose un plan de vol auprès des autorités ou un itinéraire de vol après d'une personne fiable. Et un itinéraire de vol devrait être plus qu'un « je vais faire un tour dans la région du Mont-Tremblant » ! Et si vous optez pour un itinéraire de vol, respectez-le. Si en cours de chemin vous décidez de changer de direction, on ne saura pas où chercher.

Le plan de vol déposé auprès des autorités est le plus sécuritaire. Il est difficile de comprendre pourquoi autant de pilotes ont peur d'appeler la FSS pour déposer un plan de vol. C'est très simple et les agents vont vous assister. L'information à fournir est très simple. Et n'ayez pas peur d'oublier de le fermer. Ils vont vous appeler si c'est le cas et ce n'est pas plus grave que ça.

L'utilisation d'une balise de localisation permettant une communication bidirectionnelle, et un suivi (tracking) tel que le Spot ou le Garmin In-reach sont aussi des outils essentiels. Votre décision de ne pas en avoir pourrait avoir d'énormes conséquences.

Ces balises permettent de vous suivre tout au long du vol. Ainsi, si votre balise de détresse ne déclenche pas et que vous n'êtes pas en mesure d'envoyer un signal, on saura au moins dans quelle zone vous étiez au moment où vous avez disparu. Il existe des balises comme le Spot Trace qui s'installe en permanence dans l'avion et qui s'enclenche automatiquement lorsque l'avion bouge ; même pas besoin de votre intervention. Vous pouvez même la brancher sur le système électrique de votre appareil afin de ne pas avoir à remplacer les batteries.

Alors, avant de prendre de l'altitude, prenez la bonne attitude : déposer des plans de vol et toujours avoir une balise de localisation capable de communication bidirectionnelle.